

# n°211 Le Portail

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



7

Jardins partagés  
Cultiver le lien social



14

Arts et culture  
Un enjeu prioritaire



21

ESAT Peyreficade  
Rencontre avec l'équipe de direction



## Ressources naturelles : Le cycle domestique de l'eau

p. 10

VILLENEUVE  
LÈS-MAGUELONE





## SERVICES MUNICIPAUX

Horaires hors couvre-feu

### ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15  
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX  
04 67 69 75 75

### Services administratifs :

- du lundi au vendredi  
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil  
est ouvert jusqu'à 19h15

### PETITE ENFANCE

Crèche Les Câlinois - 04 67 69 39 51

### PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS /

#### PROTOCOLE

### Centre culturel Bérenger de Frédo

235, boulevard des Moures  
04 67 69 58 00

Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h

### PÔLE FAMILLE

2, place des Héros

Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95

Extrascolaire : 04 67 69 75 70

Païement/comptabilité : 04 67 69 75 87

• Lundi : 8h30/12h

• Mardi, jeudi et vendredi

8h30/12h - 14h/17h30

• Mercredi : 14h/19h15

### POLICE MUNICIPALE

Boulevard des Écoles : 04 67 69 75 72

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

04 67 69 04 05

### SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations

8, rue des Colibris

04 67 69 75 94

• Du lundi au vendredi :

9h/12h - 14h/22h

• Un samedi sur deux,

de 10h à 12h et de 14h à 17h

### SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85

Sur rendez-vous, le mercredi

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Fermé le jeudi

## HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

(en dehors des périodes de fermeture  
imposées par la situation sanitaire)

### PARKING PAYANT (ou badge)

Février et mars

• 9h30/16h le week-end

Du 1<sup>er</sup> au 16 avril

• 9h30/17h le week-end et jour férié

À partir du 17 avril

• 8h/20h tous les jours

### PASSERELLE (gratuit)

Février et mars

• 11h/17h en semaine

• 10h/17h le week-end

Du 1<sup>er</sup> au 16 avril

• 11h/18h en semaine

• 10h/18h le week-end et jour férié

À partir du 17 avril

• 8h/20h30 tous les jours

### PETIT TRAIN

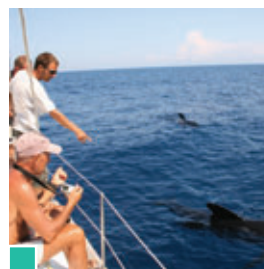
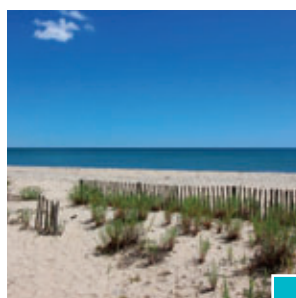
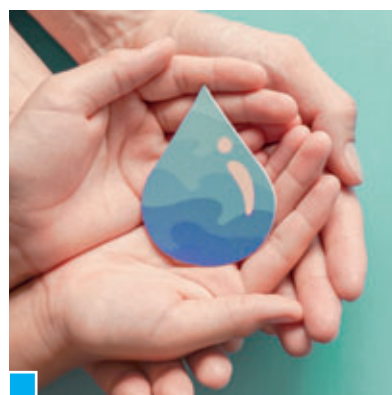
À partir du 17 avril

• Tous les jours de 9h15 (1<sup>er</sup> départ de la passerelle) à 19h45 (dernier départ de la plage du Pilou).

# Au fil des pages



- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Quoi de neuf ?
- 9 ■ Entreprendre
- 10 ■ Dossier
- 13 ■ C'est voté
- 14 ■ Villeneuve s'engage
- 18 ■ Patrimoine
- 21 ■ Zoom sur les associations
- 26 ■ À voir, à faire





## - ÉDITO -



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Dès notre arrivée, l'une de nos priorités a été de travailler à la réorganisation des services municipaux. Socle d'une nouvelle dynamique pour notre ville, elle est indispensable pour permettre à notre administration de conduire sur le plan opérationnel, le projet politique pour lequel vous nous avez élus. Elle est également incontournable pour satisfaire aux exigences du service public dans le strict respect du principe d'égalité entre les usagers.

Cette restructuration s'accompagne d'une plus grande marge

d'autonomie donnée aux agents communaux dans l'exercice de leurs missions. Il est en effet primordial à nos yeux que ces hommes et femmes retrouvent la confiance en soi que beaucoup d'entre eux avaient perdue.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner que les employés de la collectivité ont toutes les compétences nécessaires pour gérer les demandes et signalements adressés à la mairie par nos concitoyens. Compte tenu des différents canaux mis à votre disposition pour entrer en contact avec nos services (visites et rendez-vous en mairie, courriers, courriels, appels téléphoniques, messages sur VLM l'Appli, posts sur notre page Facebook, formulaires du site internet...), un circuit de traitement des demandes et de décision a été formalisé en interne. Dans un objectif d'équité, elles sont toutes dirigées désormais vers le ou les services municipaux concernés pour étude et

traitement. Si vous souhaitez par exemple déposer une demande de logement social, votre référent est l'agent du CCAS. Naturellement, toutes les situations qui le nécessitent sont étudiées avec l'élu(e) délégué(e).

La conduite de ce projet de restructuration des services est un processus complexe de transformation d'une administration dans un contexte en mutation permanente.

Nous savons pouvoir compter sur vous tous, Villeneuvoises et Villeneuvois, dans l'appropriation de ces évolutions destinées à favoriser l'efficacité, dans la prise de décision comme dans l'action.

**Véronique Négret**

Maire de  
Villeneuve-lès-Maguelone  
Vice-présidente de Montpellier  
Méditerranée Métropole

« La réorganisation des services est incontournable pour satisfaire aux exigences du service public dans le strict respect du principe d'égalité entre usagers. »



N'oubliez pas de télécharger « VLM l'appli » pour suivre toute l'actualité de votre ville.

**le Portail,**  
magazine municipal de  
Villeneuve-lès-Maguelone  
est une publication bimestrielle  
de la mairie de  
Villeneuve-lès-Maguelone.

**Directeur de publication :**  
Véronique Négret : 04 67 69 75 78

**Crédit photos :**  
Service communication,  
Envato elements et Adobe Stock,  
sauf mention  
COUVERTURE : ALEC Montpellier

**Régie publicitaire :**  
04 67 69 75 74

**Création originale :**  
Brandie

**Mise en page et impression :**  
LPJ Hippocampe  
ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution





**10 et 11 décembre**  
Un colis gourmand pour les seniors



**12 décembre**  
Un marché solidaire pour soutenir le commerce et l'artisanat locaux



**8 janvier**  
La Ville équipe de deux masques inclusifs chaque enseignant, Auxiliaire de Vie Scolaire, ATSEM et agent périscolaire des écoles maternelles



**20 janvier**

EHPAD Mathilde Laurent : protocole sanitaire, tests antigéniques, vaccination... Le Plan de lutte contre l'épidémie de COVID-19 à l'ordre du jour de la Commission de Coordination Gériatrique (CCG) de l'EHPAD présidée par le docteur Michel Buzan



**21 janvier**

Campagne de vaccination : 70 % des résidents de l'EHPAD volontaires



**27 janvier**

Patricia Weber, vice-présidente du Conseil Départemental déléguée aux solidarités à la personne, en visite à l'EHPAD pour offrir aux résidents, des livres choisis par les bibliothécaires de la médiathèque Pierresvives



**8 février** Centre technique municipal : les agents emménagent !



— CITOYENNETÉ —

# Le CMJ mobilisé autour des gestes qui sauvent

Sensibiliser les écoliers aux gestes qui sauvent, tel est l'objectif de l'action développée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), instance démocratique composée d'enfants scolarisés dans notre commune. Leur projet s'appuie sur le dispositif « Apprendre à Porter Secours ».

En juin 2019, les conseillers jeunes ont participé, avec beaucoup d'implication, à une journée de formation alternant apports théoriques et pratiques. Les mises en situation ont été photographiées ; elles serviront de support pédagogique aux 240 élèves de CM1 et de CM2 auxquels le projet du CMJ est destiné.

Cette initiation aux premiers secours était initialement programmée dans les écoles au troisième trimestre 2020. Situation sanitaire oblige, elle a été reportée au printemps 2021. Karine Gerbal, pompier volontaire, interviendra dans chacune des classes concernées, à raison de deux séances d'une heure trente. A l'issue de ce cursus, les élèves se verront remettre un diplôme.

Marie Zech, adjointe déléguée à l'éducation et Dylan Couderc, adjoint délégué à la jeunesse et au sport se félicitent « de l'enthousiasme des jeunes élus, de leurs idées foisonnantes et des valeurs citoyennes qui les animent ».

Compte tenu du contexte épidémique, le mandat des conseillers jeunes a été prolongé jusqu'au mois d'octobre 2021. Pour les remercier de leur engagement au service de leurs concitoyens, la Ville les conviera en juillet prochain, à une visite de l'Office des Nations Unies à Genève. Ils seront accompagnés de Dylan Couderc, Pascale Rivalière, conseillère municipale de l'opposition et Mamoudou Sall, animateur jeunesse.



## EN BREF



- Les membres du CMJ ont participé avec leurs homologues adultes, au tournage de la vidéo « Bonnes Fêtes » adressée aux Villeneuvois. Ce support est toujours disponible sur la page Facebook et le site internet de la ville.



- Les conseillers jeunes se sont vu confier par la Commune, la lourde tâche d'élire les lauréats du concours 2020 des décorations de Noël. A la clé, du « stress » lié à la prise de décision, mais aussi beaucoup de bonheur !

### Les 14 membres du CMJ 2018-2021

Léo Cavallès  
Raphaël Champion  
Gabin Costecalde  
Sara Ferrer  
Margot Guillaume

Amine Kara  
Louis Martinez  
Lola Navy-Denis  
Jade Navy-Denis  
Janelle Roulet-Bouix

Abel Salvi  
Jean Thimothée  
Anouck Valls  
Lubin Voutquenne







— LOISIRS NATURE —

## Jardins partagés : cultiver le lien social

Villeneuve-lès-Maguelone compte deux jardins partagés situés l'un chemin du Flès, l'autre chemin du Triolveire.

Aménagés sur des terrains communaux d'une superficie totale de 13 331 m<sup>2</sup>, ces îlots de verdure divisés en 92 parcelles sont cultivés et animés par les habitants regroupés au sein de l'association Les Jardins de la Planche.

Ces espaces sont de formidables lieux de vie propices aux échanges intergénérationnels, au partage et à l'entraide entre les habitants. Ce sont également des lieux de promotion d'un jardinage respectueux de l'environnement et d'une alimentation saine.



### Comment bénéficier d'une parcelle ?

Toute personne majeure habitant à Villeneuve-lès-Maguelone peut bénéficier d'une parcelle au sein des jardins partagés. Le formulaire de demande et le règlement intérieur sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et sur le site internet de la commune, rubrique cadre de vie.

Les attributions sont effectuées par la mairie, selon l'ordre d'arrivée des dépôts de candidature (formulaire + justificatifs). Attention, seuls les dossiers complets sont enregistrés.

Un droit d'entrée unique de 150 € est à verser à la mairie au moment de l'attribution.

L'adhésion à l'association Les Jardins de la Planche est obligatoire, de même que le règlement de la cotisation annuelle.

### À noter

— LITTÉRATURE —

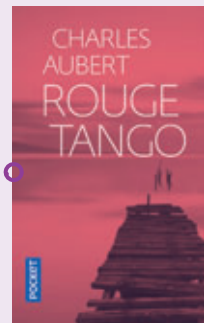
## Double actualité pour Charles Aubert

Ancien cadre en assurances reconverti avec succès dans l'écriture, Charles Aubert signe son troisième polar doux intitulé *Vert Samba*.

On y retrouve Lizzie et Niels chargés d'élucider la mort par homicide de deux ostréiculteurs portant le même tatouage sur le bras. Accompagné de Vieux Bob et du capitaine Malkovitch, le couple mène l'enquête qui les conduira sur les traces d'un groupe de rock local, dont les membres semblent appartenir à l'extrême droite locale...



**Vert Samba** sortira le 4 mars aux éditions Slatkine & Cie.



### Prenez date !

Retrouvez, dès le 11 mars, *Rouge Tango* au format poche chez Pocket.

## Brèves

### Insee : les nouveaux chiffres de la population légale

**10 178**, c'est le nouveau chiffre officiel de la population municipale villeneuvoise au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (sur la base du recensement 2018).

Avec également 120 personnes pour la « population comptée à part » (personnes ayant un lieu de résidence à Villeneuve sans que ce soit leur résidence habituelle, comme les étudiants par exemple), la population totale s'élève à 10 298 habitants.

### Recherche animateurs

Tout au long de l'année, la commune recrute des animateurs pour intervenir auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires, dans le cadre des temps périscolaires.

Conditions à remplir : être âgé de 18 ans ou plus et titulaire d'un diplôme en animation (BAFA, BP-JEPS ou équivalent)

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV à : [service.jeunesse@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:service.jeunesse@villeneuvelesmaguelone.fr)

### Saison estivale : des postes à pourvoir pour les services plage

La Commune et Montpellier Méditerranée Métropole recrutent, d'avril à septembre, des :

- chauffeurs transport en commun pour la conduite du petit train
- agents affectés au nettoyage des plages
- agents de caisse pour les parkings.

Merci d'adresser, par courrier, **avant le 31 mars**, votre candidature et votre CV (en précisant vos disponibilités) à M<sup>me</sup> le Maire Mairie BP 15 34751 Villeneuve-lès-Maguelone cedex

### Concours de décorations de Noël : les gagnants sont...

Pour la catégorie " Balcon " :

- 1<sup>er</sup> prix : Marie-Pierre Barriac
- 2<sup>ème</sup> prix : M. Mallet
- 3<sup>ème</sup> prix : Sonia Aupart

Pour la catégorie " Maison " :

- 1<sup>er</sup> prix : Laure Hamon
- 2<sup>ème</sup> prix : France Muller
- 3<sup>ème</sup> prix : Alain Sornet

Félicitations à l'ensemble des participants !

## — CIVISME —

# Sapins de Noël : les Villeneuvois adhèrent à la proposition de la Ville

Les deux points d'apport volontaire des sapins de Noël mis en place par la Ville ont fait le plein ! 240 conifères ont en effet été collectés à l'issue des fêtes, par les services techniques municipaux. Merci aux Villeneuvois pour ce geste citoyen.



## — CORRESPONDANCE —

# Que deviennent les signalements anonymes adressés à la mairie ?

C'est dit ! Aucune suite n'est donnée aux lettres, courriels et autres messages de dénonciation adressés aux élus et agents municipaux sous couvert d'anonymat.

La Mairie entend ainsi ne pas encourager des pratiques pour le moins contestables qui ne permettent ni d'obtenir des précisions, ni de vérifier les allégations.

Seule exception à cette position de principe : les signalements anonymes permettant de mettre en lumière des infractions pénales comme des faits de violence intrafamiliale ou des actes de maltaitance sur enfant, qui sont transmis à la gendarmerie pour investigation.







# Nouveau sur la commune

**Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ? Vos coordonnées ont changé ? Cette rubrique vous est destinée.**

**Merci de transmettre vos annonces par courriel à [communication@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:communication@villeneuvelesmaguelone.fr) Ce service est gratuit.**

## Salon de coiffure et barbier The 21 Elegance



Ayoub Dahi a ouvert un salon de coiffure homme/enfant et barbier au 110 Grand'rue.

Ce Villeneuvois vous accueille sur ou sans rendez-vous, le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h et le dimanche, de 10h à 15h.

Le salon propose également à la vente un assortiment de produits dédiés aux soins de la barbe, de la cire et du gel capillaires.

**i** Contact :  
**06 03 90 71 95 - 04 67 69 27 05**  
**the21elegance@gmail.com**



## Cabinet infirmier de la place du Marché : changement de propriétaire

Le cabinet de M<sup>me</sup> Martine Torremonell, situé au 6, rue de la Grenouillère (place du Marché) a été racheté par Mme Cogoluegnes, infirmière libérale depuis quatre ans sur la commune.

Marie Cogoluegnes et sa collaboratrice Lucie Valbled interviennent au cabinet et à domicile de 6h à 20h, 7 jours sur 7, pour tous soins infirmiers et liés à la dépendance. Spécialité plaies et cicatrisation.

**i** Contact :  
**06 08 34 06 65**

## 1.2.3 EVENTS, agence engagée

1.2.3 EVENTS a obtenu, cette année, le label écoresponsable EnVol ; une première en France dans son domaine : la gestion et l'organisation d'événements d'entreprise.

Installée depuis quinze ans à Villeneuve-lès-Maguelone, 1.2.3 EVENTS intervient en France et dans le monde. Spécialisée en congrès, séminaires, inaugurations, voyages d'entreprise..., elle a su s'adapter au contexte sanitaire et organise actuellement des événements virtuels mais conviviaux (challenges culinaires, escape games...).

Autre nouveauté, ses bureaux au cœur du village proposent des espaces de coworking confortables, équipés en visioconférence.



**i** Contact :  
**contact@123events.fr**  
**www.123events.fr**

## Patricia Segurel : coaching de vie, accompagnement, formation



Vous avez besoin d'être accompagné, soutenu et encouragé pour atteindre un objectif ou traverser une période délicate ? Patricia Segurel vous accueille à son cabinet situé au 148 chemin de la Mosson, du lundi au samedi, sur rendez-vous.

**i** Contact :  
**06 27 57 70 95**  
**segurelpatricia@gmail.com**

## Pascale Cherdo, conseillère indépendante en immobilier - Réseau SAFTI



Pascale Cherdo s'engage, en tant que nouvelle commerçante de proximité, à vous accompagner personnellement dans votre projet de vie. Conseillère indépendante en immobilier mandataire SAFTI, la Villeneuvoise est à votre disposition pour tout projet d'achat, de vente, de même que pour l'estimation du prix de votre bien (service offert).

**i** Contact :  
**07 49 49 63 20**  
**pascale.cherdo@safti.fr**

## GP 34 services, entreprise multiservices de proximité

La société villeneuvoise GP 34 Services propose de nombreuses prestations relatives :



- à la rénovation intérieure : peinture, tapisserie, parquet, carrelage, faïence, chasse d'eau, porte de placard, étagères...
- aux travaux d'extérieur : nettoyage haute pression, tonte, débroussaillage, taille de haie, peinture de volets en bois...

L'entreprise intervient sur Villeneuve-lès-Maguelone et ses alentours.

**i** Contact :  
**Facebook : GP34services**  
**Instagram : GP34services**  
**07 54 37 05 53**  
**contactgp34@gmail.com**

— RESSOURCES NATURELLES —

# Le cycle domestique de l'eau



Montpellier Méditerranée Métropole (3M) pilote la politique publique de l'eau du territoire. Relèvent de son champ d'action la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales, ainsi que la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Deux vice-présidents sont chargés de la mise en œuvre de cette compétence, en lien étroit avec la Direction de l'Eau et de l'Assainissement :

>Véronique Négret, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, pour les orientations stratégiques autour du grand cycle de l'eau (de la source de l'eau à la mer) ;

>René Revol, maire de Grabels, pour celles relatives au petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement).

Les deux délégations sont interdépendantes : la protection des masses d'eau conditionne la qualité de l'eau potable présente et à venir ; la qualité de l'assainissement a des incidences sur la santé des sources, des cours d'eau, du milieu lagunaire...

L'eau est un bien commun rare et précieux menacé par de nombreux facteurs : demande croissante, pollution, agriculture intensive, réchauffement climatique... Il est de la responsabilité de chacun de contribuer activement à la préservation de cette ressource vitale en voie de raréfaction.

## D'OÙ VIENT L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE DANS NOTRE COMMUNE ?

**70 % de l'eau potable qui alimente Villeneuve-lès-Maguelone provient du Lez** ; un fleuve long d'environ 29 km qui prend sa source à Saint-Clément-de-Rivière.

Elle est prélevée à la station de captage Jacques Avias, par l'intermédiaire de quatre forages d'exploitation d'1,80 m de diamètre creusés à 40 m de profondeur, dans l'aquifère karstique situé en amont de la résurgence.

En période de sécheresse, lorsque le débit du fleuve est au plus bas, l'eau du Lez est complétée par de l'eau de secours issue du Bas-Rhône.

Avant d'être distribuée aux usagers, l'eau brute ainsi captée doit être rendue potable. Cette opération est réalisée au nord de Montpellier, à la station de clarification François Arago.

L'eau du Lez, de bonne qualité physico-chimique, nécessite un traitement simple sur filtre à sable et une désinfection par chlore.

La ressource de secours, une eau de surface, est par nature de moins bonne qualité. Elle doit donc bénéficier d'un traitement physique supplémentaire : la décantation.

**70%** de l'eau potable provient du Lez

### Déjà l'eau du Lez !

C'est en 1751 que le Conseil de ville demande à Henri Pitot de construire un aqueduc pour alimenter Montpellier en eau du Lez. Cet ouvrage très visible aux Arceaux (d'où le nom de ce quartier) n'est donc pas un ouvrage romain !

Au 20<sup>ème</sup> siècle, pour répondre à la demande croissante en eau, l'aqueduc est doublé par une canalisation en béton armé.

Au début des années 80, l'installation de la station de pompe souterraine J. Avias annonce la fin de l'utilisation de l'aqueduc.



Station de captage Jacques Avias





**Les 30 % restants sont captés au Flès**, un aquifère souterrain situé à Villeneuve-lès-Maguelone. L'eau puisée à partir de deux forages est traitée par chloration.

Le bassin d'alimentation de l'aquifère est constitué de deux zones dont la nature du terrain conditionne le mode d'alimentation. La zone sud, caractérisée par un système karstique, alimente la ressource souterraine par infiltration directe des pluies, tandis qu'au nord, c'est le ruissellement des eaux pluviales sur les bassins versants de la Mosson (plaine de Montbazin-Gigean) et du Rieucoulon, qui alimente indirectement l'aquifère, via des connexions avec ces cours d'eau.

Notre eau potable provenait exclusivement de ces deux forages, jusqu'à la détection occasionnelle de concentrations significatives de produits pesticides. Les autorités ont fixé en 2011, des mesures correctives destinées à reconquérir la qualité des eaux de la ressource :

- dilution de l'eau issue des captages du Flès avec celle de la

source du Lez ;

- réalisation d'une étude de protection du bassin d'alimentation des captages villeneuvois.

Montpellier Méditerranée Métropole, gestionnaire de ces deux ouvrages, mène depuis 2015 une démarche de protection de l'aire d'alimentation des captages (AAC) du Flès destinée à réduire très fortement la diffusion de pesticides sur tout le territoire dont sont issues ces eaux souterraines. A cette fin, des actions préventives sont menées pour sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau et pour accompagner le changement des pratiques agricoles et de gestion des espaces publics sur les volets techniques et financiers.

Aujourd'hui, les analyses révèlent uniquement la présence de molécules issues de la dégradation des substances phytosanitaires, mais à des taux inférieurs aux normes de potabilité. Aucune nouvelle infiltration par ces substances n'a été décelée depuis une dizaine d'années.

Le suivi de la qualité de l'eau reste cependant renforcé, afin de repérer l'éventuelle apparition de nouvelles molécules et d'orienter au besoin les mesures préventives.

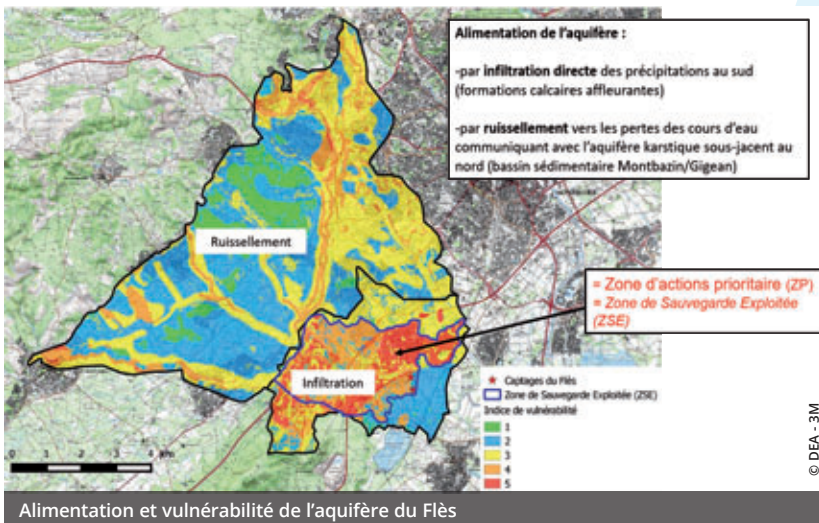


Depuis 2016, Montpellier Méditerranée Métropole, guidée par René Revol, a fait le choix, de gérer l'eau potable en régie publique sur treize communes, dont Villeneuve-lès-Maguelone. Véronique Négret représente notre commune au Conseil d'Administration composé d'élus locaux, de personnalités qualifiées, de représentants du personnel mais aussi d'associations d'usagers.

Cette régie a permis entre autres :

- une gouvernance transparente et participative pour une gestion de l'eau plus citoyenne, plus responsable et plus solidaire ;
- une bien meilleure protection de la ressource avec un budget d'investissement multiplié par 5 ;
- une baisse de 10 % du montant des factures des usagers.

30% de l'eau potable }  
sont captés au Flès



## OÙ VONT NOS EAUX USÉES ?



Station d'épuration de Villeneuve-lès-Maguelone

Comme dix-sept autres communes de la métropole, Villeneuve n'est pas raccordée à la station d'épuration Maera de Lattes. Nos eaux usées sont collectées dans un réseau d'assainissement, puis acheminées vers la station d'épuration de notre commune mise en service en 2000. D'une capacité de 12 000 équivalent habitants, elle est exploitée par la société

Aqualter pour le compte de la Métropole, dans le cadre d'une délégation de service public.

Après traitement, les eaux sont rejetées dans la Mosson, avant d'arriver à l'étang de l'Arnel.

Riches en azote et phosphate, les boues d'épuration sont quant à elles valorisées par compostage ou épandage agricole.

### Vers une valorisation optimisée des eaux et boues issues de la station d'épuration de la commune

La station d'épuration de Villeneuve est équipée d'une technologie permettant la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des cultures. L'objectif est de remettre en œuvre cette pratique abandonnée depuis plusieurs années. Il s'agit là d'un enjeu important pour réduire les prélèvements dans les cours d'eau et les nappes.

Le second enjeu est d'améliorer le process de valorisation des boues issues de la station, notamment pour lutter contre les odeurs nauséabondes incontournables en période d'épandage.



### LEXIQUE

**Karst ou système karstique :** formation géomorphologique résultant de l'érosion de roches calcaires. Les karsts permettent l'infiltration de l'eau en sous-terrain et la constitution de réserves en eau. Ces formations sont nombreuses sur notre territoire, par exemple dans le massif de la Gardiole. Elles peuvent constituer des sources d'alimentation de cours d'eau comme le Lez et la Mosson.

**Aquifère :** sol ou roche réservoir originellement poreux ou fissurés, contenant une nappe d'eau souterraine et suffisamment perméables pour que l'eau puisse y circuler librement.



Retrouvez le compte-rendu du Conseil sur [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

# Les délibérations du Conseil

SÉANCE DU  
14 DÉCEMBRE 2020

## Classes transplantées : participation communale

Par délibération en date du 22 octobre 2019, le Conseil municipal a fixé la participation communale aux classes :

- vertes « nature » pour les élèves de grande section de maternelle, à 70 € par élève et par séjour ;
- « nature et activités sportives » pour les élèves de CM2, à 40 % du coût individuel du projet, dans la limite de 180 € par enfant.

La commune souhaite élargir cette participation aux enfants d'autres sections, dès lors qu'ils font partie d'une classe à double niveau comptant a minima 70 % d'élèves de grande section de maternelle ou de CM2.

Il s'agit par là même de permettre aux enseignants concernés d'élaborer un projet partagé par tous leurs élèves et de créer une dynamique à l'échelle de la classe.

*Point voté à l'unanimité*

## Exonération partielle des droits de place et loyers des activités commerciales

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire et du reconfinement national décidé au plan national du 30 octobre au 15 décembre 2020, la Commune décide d'accorder aux commerçants s'acquittant d'un droit de place ou d'une occupation du domaine public, une exonération de ces charges pour la période précitée.

*Point voté à l'unanimité*

## Jardins partagés : modification du règlement intérieur

Les principales modifications proposées portent sur les conditions et modalités d'attribution, la perte de jouissance... Sont également introduites l'obligation pour les bénéficiaires de déclarer leurs invités, l'interdiction d'utiliser des produits nocifs pour l'environnement et la recommandation d'aller vers le 100 % biologique.

*Point voté à l'unanimité (une abstention)*

Le nouveau règlement intérieur et le formulaire de demande de mise à disposition d'une parcelle sont disponibles sur [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr), rubrique « Cadre de vie ».

Tribune de l'opposition

## Parole libre

### GRUPE VILLENEUVE L'AVENIR AVEC VOUS

Très chers Villeneuvoises et Villeneuvois, cette dernière année écoulée nous a fait prendre conscience de ce précieux cadeau qu'est la vie. Toutes nos habitudes ont été bouleversées. Nos aînés, nos enfants et chacun d'entre nous a dû s'adapter à cette nouvelle façon de vivre pour affronter la covid-19. Pour cette nouvelle année, nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonheur, que 2021 soit riche d'espoir, de partage et que nous retrouvions au plus tôt nos habitudes auprès de toutes nos associations si importantes pour notre village.

Les derniers évènements démontrent également la gravité dans laquelle notre société évolue. Pour ces raisons, nous souhaitons, nous élus d'opposition aujourd'hui, être à vos côtés comme nous l'étions pendant nos mandats, et rester au plus près de vous pour traverser cette période extrêmement difficile.

Nous sommes navrés, que la majorité municipale en place, qui a réalisé sa campagne autour de mots forts, tels que « respectueux de tous les êtres humains » n'ait pas tenu compte de ses propos en maintenant le dernier conseil municipal du 14/12, où M<sup>me</sup> Le Maire a mis en danger la population, le personnel municipal et l'ensemble du conseil, en toute connaissance de cause, puisqu'elle a été informée de cas positifs dans sa majorité à partir du 10/12. S'en est suivi, le marché solidaire à Bérenger de Frédoles le 12/12, le tournage de la vidéo de présentation des fêtes de fin d'année en présence du Conseil Municipal des Jeunes le 13/12, et du conseil municipal du 14/12. Dès le 15/12 au matin, nous avons dû, contraints par l'Agence Régionale de Santé, subir l'isolement durant 7 jours et suivre un protocole sanitaire strict, ce qui n'a pas été visiblement le cas pour tous ! Pourquoi l'avoir caché ? A ce jour, aucune réponse claire n'a été apportée.

Démenti du dernier portail, page 7 « Finances Communales : Le dernier emprunt toxique » : Aucun emprunt toxique n'a été contracté en 2010. Les 3 emprunts toxiques ont été signés en 2007, avant la mandature de Noel SEGURA. La renégociation quant à elle a eu lieu en 2015 et a permis en revanche d'éviter de payer 1 662 000€ de pénalités de sortie...

Encore une belle année 2021 à tous, nous restons à votre disposition, prenez soin de vous et de vos proches. A bientôt

*Pascale Rivalière et Annie Crégut ne sont pas signataires de ce texte.*

— INTERVIEW —

# Arts et culture : un enjeu prioritaire pour l'équipe municipale

Rencontre avec les élus à la culture

**Cécile Guérin, enseignante**  
et **Olivier Gaches, vidéaste-réalisateur**

## Diriez-vous que Villeneuve-lès-Maguelone est une terre de culture ?

*Cécile Guérin* - La richesse culturelle de notre commune est intimement liée à son histoire. Depuis les années 80, notre ville s'est forgée une identité artistique forte, au travers d'acteurs et d'actions uniques sur le territoire qui ont permis d'apporter à notre ville un rayonnement important. Je pense notamment à la CIA (compagnie de théâtre de rue), à La Grande Barge (aujourd'hui Avis de Chantier), au festival de musique ancienne à Maguelone, à la Grande Ourse (Scène Conventionnée Jeune Public portée par l'association ABDF)...

Certains sont toujours là, actifs et porteurs de projets singuliers ; d'autres ont disparu du paysage villeneuvois pour des raisons diverses, essentiellement liées aux orientations politiques de l'équipe municipale précédente.

En 1992, notre Commune a été l'une des toutes premières de la périphérie de Montpellier à se doter d'un théâtre. Aujourd'hui, on en dénombre seulement six sur le territoire métropolitain, hors ville centre.

Le centre culturel Bérenger de Frédol qui accueille en ses murs le théâtre Jérôme Savary, fêtera l'an prochain ses 30 ans !

*Olivier Gaches* - Nouveaux élus à la culture, notre objectif est de conjuguer au présent le développement culturel de notre ville. Nous souhaitons le placer au cœur du projet de

ville, par des actions en lien avec l'ensemble des politiques publiques et des acteurs culturels du territoire.

## Quels sont vos leviers pour soutenir la création culturelle et artistique ?

*Cécile Guérin* - Nous avons la chance de compter dans notre ville, de nombreux artistes et acteurs culturels. Nous entendons les valoriser en les accompagnant dans leur processus de création et de diffusion. L'objectif est de favoriser la diversité des expressions, la diversité de l'offre pour Villeneuve-lès-Maguelone. C'est dans ce cadre que notre théâtre s'est associé à un très beau projet de territoire porté par la compagnie Les Nuits Claires, conventionnée par la région Occitanie. Ce projet se déroulera sur trois ans avec un premier volet en partenariat avec la Section Taurine.

## Le deuxième enjeu de votre politique est d'éveiller la sensibilité artistique de chacun...

*Olivier Gaches* - Nous considérons que les pratiques amateurs sont indispensables à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. C'est pourquoi nous travaillons actuellement sur un projet de création d'une école de musique, en lien étroit avec différentes institutions et collectivités.

L'occasion d'informer également nos concitoyens que les musiques actuelles seront également représentées à Villeneuve dès 2021, au



travers de deux festivals électro et rock que nous avons choisi d'accueillir.

## L'accès de tous à la culture passe aussi par une offre équilibrée sur l'ensemble du territoire communal.

*Olivier Gaches* - C'est le troisième enjeu prioritaire de notre programme. Jusqu'ici, l'essentiel des propositions artistiques et culturelles se concentrait sur le théâtre Jérôme Savary. Nous souhaitons amener sa programmation vers encore plus d'exigence et de qualité artistique, mais nous voulons également que le centre Bérenger de





“ La culture est aussi un excellent vecteur d'éducation à l'environnement et de valorisation de nos espaces naturels et urbains.

Frédol devienne le point névralgique de propositions culturelles sortant des murs du théâtre pour aller à la rencontre des Villeneuvois. Ainsi et tout au long de l'année, nos concitoyens vont être invités à découvrir une série d'événements « hors les murs » qui permettront non seulement de valoriser et d'animer notre ville, mais aussi de proposer à nos artistes de nouveaux territoires à explorer.

Nous pensons par ailleurs que festivités et culture peuvent se compléter, créer une synergie nouvelle. Nous souhaitons mélanger ces instants de partage et de fête. C'est une nécessité pour « réconcilier » des populations qui se croisent sans jamais se rencontrer.

*Cécile Guérin* - Lorsqu'elle sort de ses espaces dédiés, la culture est aussi un excellent vecteur d'éducation à l'environnement et de valorisation de nos espaces naturels et urbains. Les Palabrasives - portées par l'association Avis de chantier - vont dans ce sens et nous estimons important d'apporter un soutien communal à ce projet artistique, écologique et citoyen, qui donne une place unique aux réalisations cinématiques d'artistes locaux et nationaux. Cette manifestation est unique en son genre et au rayonnement grandissant.

#### Comment le théâtre Jérôme Savary traverse-t-il cette période de crise sanitaire ?

*Cécile Guérin* - Notre théâtre, comme l'ensemble des lieux culturels de notre pays, est fermé au public « jusqu'à nouvel ordre ». C'est

un creve-cœur de devoir annuler les spectacles un à un. Dans ce contexte difficile, il est primordial de soutenir les acteurs culturels. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de privilégier les reports de date aux annulations.

*Olivier Gaches* - Ce soutien passe également par une augmentation du nombre d'accueils en résidence de compagnies de théâtre et de musiciens. Ça leur permet de continuer à travailler in situ, en attendant des jours meilleurs où le public pourra à nouveau fréquenter les salles de spectacle.

Cette fermeture forcée du centre Bérenger de Frédol est également l'occasion d'opérer un travail de fond sur les équipements, de les moderniser. Nous venons par exemple d'équiper le théâtre d'outils pour filmer et retransmettre des images et du son.

*Cécile Guérin* - La pandémie a obligé les acteurs culturels à envisager d'autres formes de restitution artistique, même si nous restons convaincus que le spectacle vivant ne prend véritablement sens que dans le réel et que rien ne saurait remplacer le partage d'émotions depuis les sièges en velours rouge...

*Cécile Guérin et Olivier Gaches* - Nous espérons de tout cœur que la COVID n'aura pas coupé l'appétit de culture des Villeneuvois. Si à cette heure, nous ne pouvons donner la date du prochain rendez-vous, qu'ils soient assurés que les agents du pôle culture œuvrent activement à ces retrouvailles !

Contact :  
[cecile.guerin@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:cecile.guerin@villeneuvelesmaguelone.fr)  
[olivier.gaches@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:olivier.gaches@villeneuvelesmaguelone.fr)



Retrouvez toute l'actualité culturelle mise à jour en temps réel sur [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr), VLM l'Appu et la page Facebook de la Ville.

— ÉDUCATION —

# Des projets pour nos écoles



Marie Zech, adjointe à l'éducation

Au terme d'un diagnostic concerté avec la communauté pédagogique, Marie Zech, adjointe à l'éducation, présente les priorités éducatives de la ville :

**> Accueillir les élèves et les équipes pédagogiques dans les meilleures conditions, afin de favoriser les apprentissages et l'épanouissement de tous.**

Sont notamment programmées dans ce cadre :

- la réhabilitation de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau. Construits dans les années 70 et agrandis dans les années 80, les locaux ne sont plus du tout adaptés aux usages actuels.

- la mise en œuvre de travaux d'amélioration fonctionnelle dans les groupes scolaires, parmi lesquels la réfection du système de chauffage et des sanitaires.

**> Encourager l'éco-mobilité scolaire** par la réalisation d'aménagements desservant les écoles, la mise en œuvre d'alternatives à la voiture (pédibus, vélobus) et l'équipement de parcs à vélos dans chaque établissement.

**> Favoriser toutes les conditions propices à un accueil optimal de chaque enfant en situation de handicap, au travers de différents leviers :** formation des agents, aménagement des structures...

**> Introduire plus de produits bio et locaux dans nos restaurants scolaires via :**

- le lancement, dans un premier temps, d'un nouvel appel d'offre « prestation de gestion du service de restauration scolaire » ;

- la création, dans un second temps, d'une cuisine centrale locale destinée à alimenter l'ensemble des services de la collectivité (écoles, crèche, centres de loisirs).

L'ensemble de ces projets sera conduit en lien étroit avec l'équipe éducative, les représentants des parents d'élèves et les agents municipaux.

## Des aménagements destinés à sécuriser les écoles

Dans un contexte national de plan Vigipirate renforcé et conformément aux recommandations de la préfecture, des aménagements vont être réalisés aux abords des établissements scolaires, pendant les vacances d'hiver.

Le projet a été élaboré en concertation avec les parents élus, la police municipale et les services techniques, avec un objectif partagé : intégrer au mieux le dispositif de sécurisation dans son environnement, pour le rendre le moins anxiogène possible.

## Renouvellement du PEDT

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de notre ville arrive à échéance cette année. Ce document cadre triennal de collaboration locale mobilise l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Une phase de concertation a été engagée dès le mois de janvier avec l'ensemble des parties prenantes, en vue de son renouvellement. Le document sera finalisé au mois de mai, pour une mise en œuvre à la rentrée 2021/2022.



— INTERCOMMUNALITÉ —

## 3 M : un levier incontournable de développement local

Créée à marche forcée pour maintenir l'attractivité du territoire et lui permettre d'occuper toute sa place entre Toulouse et Marseille, Montpellier Méditerranée Métropole (3 M) a su s'imposer comme un levier de développement incontournable pour les communes membres.

### Un espace de décision partagée

3 M est chef de file sur un vaste champ de compétences : aménagement, urbanisme et PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), voirie, environnement (déchets, Plan Climat, milieux aquatiques, inondations, transition énergétique), habitat, eau et assainissement, déplacements (mobilité durable), innovation

économie et emploi, cohésion sociale et politique de la ville, culture et sport (équipements d'intérêt métropolitain).

Depuis juillet 2020, l'exécutif renouvelé (92 élus) est animé d'une nouvelle vision partagée : penser le local dans le global, penser le global avec le local. Cette nécessaire prise en compte des particu-

larités de chaque commune membre suppose l'implication pleine et entière de l'ensemble des élus.

**Penser le local dans le global, penser le global avec le local.**

### Des liens renforcés avec la métropole

Les édiles villeneuvois ont clairement identifié les enjeux du niveau de décision métropolitain pour répondre aux défis du développement de notre territoire ; d'où le rôle fort et actif de Véronique Négret, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Littoral, à la Prévention des risques majeurs et à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), de Serge Desseigne, conseiller métropolitain et de l'ensemble des élus de la majorité qui participent, à leurs côtés, aux sept commissions métropolitaines : aménagement durable, animation du territoire, attractivité, cycles de l'eau, environnement, ressources, solidarités.

Par ailleurs, une rencontre hebdomadaire est organisée à l'hôtel de ville avec le pôle Littoral de 3 M ; elle réunit différents représentants de notre ville (élus commu-

nautaires, élus à l'urbanisme et d'autres délégations en fonction de l'ordre du jour, directrice générale des services, chef des services techniques) et les services Espaces verts, Ingénierie, Voirie et Nettoyement de la Métropole.

Ces réunions de travail ont pour objet la mise en œuvre opérationnelle des projets du territoire et

leur suivi, ainsi que l'examen des demandes formulées par les Villeneuvois.

« Cette périodicité nous a permis d'instaurer des relations fructueuses et de gagner en réactivité et efficacité », souligne Serge Desseigne.



Réunion hebdomadaire en mairie avec le pôle Littoral de 3M

— MÉMOIRE LOCALE —

# Les croix des chemins

## par Alain Guerrero, notre « historien local »

### Historique

Les croix des chemins sont des marqueurs du paysage sur le territoire d'une commune. Ces symboles religieux catholiques sont très répandus depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Installées la plupart du temps à un carrefour de chemins ou à l'entrée d'une agglomération, elles ont souvent été abattues lors d'épisodes religieux ou révolutionnaires.

A Villeneuve, dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, une croix se dressait à l'entrée du village, non loin de la porte St-Laurent. La tempête révolutionnaire abattra cette croix comme la plupart de celles implantées dans la commune. On plantera un arbre de la Liberté à son emplacement. A la Restauration, une nouvelle croix sera érigée au même endroit, appelée **Croix de la Mission**.

**La Croix du Chapitre (1 - plan en p.19)** se trouvait à l'emplacement du giratoire du Château d'eau. Dans un acte de 1575, elle apparaît comme Croix de Pierre Fiquade (Peyreficade), alias de Capitoul (c'est-à-dire du Chapitre). On l'appelait également Croix de St-Etienne, en référence au saint-patron de la commune.

Lors de l'aménagement du carrefour, le socle de la croix a disparu. Une croix récupérée et restaurée a longtemps séjourné dans le jardin du presbytère. Le père Bernad l'a fait transférer à l'entrée du cimetière où elle trône aujourd'hui. Ce pourrait être la croix du Chapitre sauvée de la destruction.

**La Croix du Mas Neuf (2)** (ou Croix Daurès) est située à l'embranchement de deux chemins dont l'un menait au port de la Figuière, à proximité du chemin Carrière Pèlerine. Son prolongement vers l'Est conduit à la chapelle Notre Dame des Oliviers.

**La Croix d'Anglès (3)** était située au carrefour de deux chemins, la Carrière Pèlerine médiévale et le chemin qui mène au site du Port de la Figuière. Le chemin Carrière Pèlerine traverse le territoire communal, du nord au sud. Il

dessert au passage un autre site à caractère religieux, la Madeleine, puis Domenoves et la Croix d'Anglès, avant de regagner l'île de Maguelone. La tradition locale faisait référence aux nombreuses incursions anglaises du début du XIX<sup>ème</sup> siècle (Croix des Anglais). Mais la croix existait à cet endroit à une époque bien antérieure. L'emplacement de cette croix appartenait à l'évêché. Il est resté vacant lors de la construction du lotissement et reste visible au début de la rue des Sarcelles.

**La Croix de Saint-Adournit (4)** est mentionnée sur un plan daté de 1764, conservé aux archives départementales de Montpellier. Elle était située à l'intersection du chemin du Jeu de Mail (actuellement chemin de la Mosson) et du chemin de St-Adournit qui reliait le chemin de la Mosson à la croix du Chapitre. Saint-Adournit est la forme vulgaire de St-Saturnin. St-Saturnin de Pabols (ou du Pouzols) est le nom d'une ancienne paroisse qui existait dans ce secteur





au Moyen Âge. Le chemin de St-Adournit disparaîtra avec la construction en 1984, de la rocade reliant le camping de l'Arnel au château d'eau.

**La Croix du Peyras (5)** a été érigée en 1983 en remplacement d'une plus ancienne qui avait disparu. Elle a été relevée par la volonté d'un Villeneuvois, Emile Doat. Située sur le trajet du chemin Carrière Pèlerine qui reliait Maguelone à l'ermitage du mont St-Baudille, on pouvait admirer de là le coucher du soleil à l'aplomb de l'ermitage, le 15 août, jour de l'Assomption. Noyée au milieu des nouveaux lotissements des Salins et de Crespy, elle est visible à l'intersection de la rue des Tellines et de la rue des Nacres.

**La Croix du Pilou (6)** se dresse actuellement sur le chemin éponyme, juste avant l'aire de pique-nique, ancien emplacement du Port du Pilou (à la croisée du chemin du Pilou et du chemin de Monteillet). Elle rappelle une activité portuaire intense dans ce secteur. La face ouest de son socle présente un repère altimétrique IGN, dont l'altitude est déterminée avec précision. La partie centrale qui indiquait l'altitude a disparu.

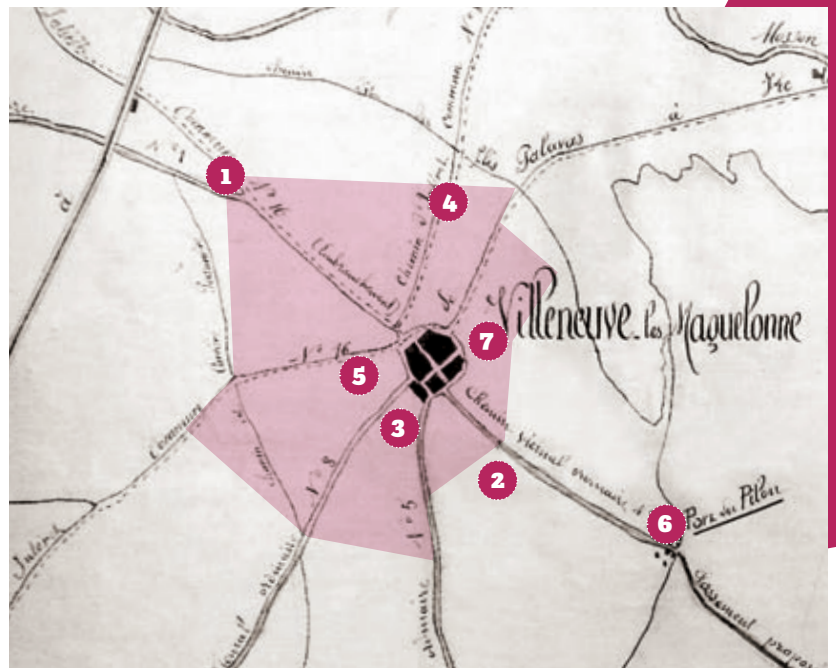
**La Croix du Triolveire (7)** dont l'étymologie renvoie à la présence d'un ancien pressoir, était située à l'embranchement du chemin de la Mort aux Anes et du chemin de l'Arnel. Près de cet emplacement était installé l'ancien centre de ramassage appelé improprement « La Coopérative ». Aujourd'hui, le lotissement « Le Marigny » occupe le secteur.

**La Croix de Maguelone (8)**, appelée également calvaire de Maguelone, est située au sud de l'île, à l'emplacement d'un ancien moulin à

vent. Elle a été érigée par Frédéric Fabrège en 1864.

Fabrège a utilisé une ancienne colonne antique découverte en 1861 au nord-ouest de la cathédrale. Sous ce calvaire, il a fait enterrer tous les ossements recueillis lors de ses fouilles, ainsi que l'atteste l'inscription gravée sur la colonne.

Un peu en marge de notre étude, on peut également signaler une série de bornes limitant le domaine du mas d'Andos, longeant le domaine de la Madeleine. Au nombre de cinq, elles présentaient sur une de leurs faces, une croix de Malte en champlevé rappelant les anciens propriétaires des lieux. Encore visibles dans les années 1970, elles ont malheureusement disparu depuis.



Sur cette carte du XIX<sup>ème</sup> siècle, on ne distingue que l'enceinte du vieux village. Aujourd'hui, les emplacements des croix n°3, 4, 5 et 7 sont noyés dans les nouvelles constructions. La partie rose matérialise globalement la zone urbanisée actuelle. Seule la croix du Peyras (5) est encore visible dans cette zone ; les autres ont disparu.





## Histoires de **croix**

1832, Villeneuve-Angoulême avait vécu, Villeneuve lez Maguelone venait de retrouver son ancien nom. M. Duval, professeur de botanique à la faculté de sciences de Montpellier, herborisait aux environs de Villeneuve avec un groupe d'étudiants, quand l'un d'eux renversa « malencontreusement » une croix en s'y appuyant. Les Villeneuvois crurent que « cette horde » était venue avec l'intention d'abattre toutes les croix de la commune. Ils accoururent en nombre à la rencontre des malheureux herboristes. Les étudiants et leur professeur furent conduits à la prison communale, sous les

insultes d'une population en furie. Ils ne durent leur salut qu'à l'intervention d'un détachement de troupe qui vint les délivrer en fin de journée. Leur libération s'effectua sous les huées et des jets de pierres.

Le 15 juin 1904, au plus fort de la querelle politico-religieuse qui secouait le pays, le maire Marius Bouladou fit abattre la **Croix de la Mission** qui se dressait sur l'esplanade du village. Celle-ci finira ses jours dans un coin du cimetière communal. Il fit également tomber toutes les croix que l'on trouvait à la croisée des chemins ; ce qui

explique la disparition de certaines d'entre elles.

C'est dans ce contexte polémique que sera érigée en 1924, avenue de la Gare, la nouvelle **Croix de la Mission** sur un terrain cédé par Pascal Vassas (voir l'article dans le Portail n°121 de mars 2006 : « Les deux monuments aux morts »).

L'implantation des croix n'est pas un choix anodin. A Villeneuve, la plupart d'entre elles ont été érigées à la croisée de chemins, le long d'itinéraires à vocation religieuse. Leur répartition sur le territoire de la commune a suscité chez certains une interprétation ésotérique dans laquelle on ne s'aventurera pas.

L'expansion démographique du village et la modification du calibrage des voies de communication ont eu raison de quelques croix. Seule la mémoire des hommes et les traces écrites attestent de leur existence.

Elles ont pourtant balisé pendant des décennies, voire des siècles, le territoire de notre commune et servi de repère topographique ou religieux. Elles demeurent cependant un élément du patrimoine historique local ; il serait intéressant de les réhabiliter.



## Entretien avec l'équipe de direction de l'ESAT Peyreficade

### Michel Nouveau, directeur



### Céline Pons, cheffe de service médico-social



### Patrick Canto, chef de service production



### Contact

133 Route de la Gare  
34750 Villeneuve-lès-Maguelone  
04 67 69 41 09  
04 67 69 37 08  
peyreficade@adages.net  
www.peyreficade.fr



### Qu'est-ce qu'un Etablissement de Service et d'Aide par le Travail et comment intègre-t-on ce type de structure ?

*Michel Nouveau* - La mission de cet établissement médico-social est de permettre à des personnes en situation de handicap d'accéder à une vie sociale et professionnelle, grâce à des conditions de travail aménagées et un accompagnement adapté.

La personne handicapée qui souhaite intégrer un ESAT doit déposer une demande auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Une fois l'accord de principe notifié, elle peut adresser un dossier de candidature à l'ESAT de son choix.

*Patrick Canto* - Plusieurs éléments sont à prendre en considération au moment de candidater : le type de handicap pour lequel l'établissement est agréé ; les activités professionnelles qui y sont proposées ; le secteur géographique dans lequel il est implanté ; le temps de trajet depuis son lieu de résidence...

### Présentez-nous votre ESAT.

*Michel Nouveau* - Notre établissement est situé route de la Gare. Il est géré par Adages, une association loi 1901 qui accompagne enfants, adolescents et adultes présentant un handicap mental, social, familial ou psychologique.

*Céline Pons* - Nous accueillons 84 travailleurs en situation de handicap

psychique (cérébro-lésions, troubles psychotiques et bipolaires, déficiences intellectuelles...). Ils bénéficient au sein de notre établissement d'un accompagnement professionnel et médico-social adapté, encadrés par une équipe pluridisciplinaire : moniteurs, psychologue, psychiatre, conseillère en économie sociale et familiale et chargés d'insertion.

Les travailleurs de l'ESAT Peyreficade exercent leurs missions professionnelles, aménagées en fonction de leurs aptitudes et de leur projet professionnel, dans l'un des quatre pôles de production gérés par Patrick Canto - entretien et création d'espaces verts, impression numérique, conditionnement et mécanique automobile - ou dans les deux activités de production dont je suis responsable : prestations en entreprise et mise à disposition, restauration interne et entretien des locaux.

### Pourquoi faire appel à un ESAT ?

*Patrick Canto* - Notre clientèle est plurielle : particuliers, associations, entreprises, collectivités locales... Elle sollicite nos services avant tout pour notre savoir-faire professionnel et la qualité des prestations réalisées.

Ce faisant, elle s'inscrit dans une économie sociale et solidaire en participant de manière indirecte à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, faire appel à un ESAT ouvre droit à des avantages fiscaux : réduction de la taxe AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour les professionnels et réduction d'impôt sur les services à domicile pour les particuliers.

### Existe-t-il des perspectives d'évolution de carrière pour les travailleurs ?

*Céline Pons* - L'ESAT est un milieu protégé, mais pas fermé. Les projets professionnels sont individualisés ; ils sont appelés à évoluer parce que les envies et les aptitudes changent. Notre mission est d'accompagner les travailleurs dans leur projet.

*Michel Nouveau* - De nombreuses possibilités s'offrent à eux : intégrer un nouveau pôle de production au sein même de l'établissement ; rejoindre un autre ESAT ; bénéficier d'une formation professionnelle pour monter en compétence ; s'inscrire dans un processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour obtenir une certification professionnelle ; se forger une première expérience professionnelle en milieu ordinaire de travail par le biais de stages ou d'un détachement en entreprise...

Je dirige à la fois l'ESAT Peyreficade, l'ESAT et l'Entreprise Adaptée (EA) de Saporta à Lattes. Ces trois entités constituent ce qu'on appelle un pôle travail. Des passerelles existent pour les travailleurs de ces trois structures. Chaque année, par exemple, des travailleurs reconnus aptes à travailler en milieu ordinaire intègrent l'EA et inversement.

*Patrick Canto* - Nous entretenons des liens étroits avec le monde économique, de même qu'avec les ESAT et Entreprises Adaptées de la région.



“ L'ESAT est un milieu protégé, mais pas fermé. Les projets professionnels sont individualisés.

Nous faisons notamment partie de l'ARESAT L-R, une association régionale des ESAT et de Cap Occitanie, Réseau Régional des Entreprises Adaptées. Ces liens facilitent aussi les mobilités.

### Quid de l'impact de la crise sanitaire sur les travailleurs ?

*Céline Pons* - La période est particulièrement compliquée pour 25 de nos travailleurs qui doivent rester à leur domicile, car particulièrement vulnérables au Covid en raison de facteurs de comorbidité. Ils sont très majoritairement en souffrance, car l'ESAT représente bien plus qu'un lieu d'exercice d'une activité professionnelle. C'est aussi bien souvent leur premier lieu de socialisation. Le service médico-social les appelle

régulièrement pour maintenir le lien, prendre de leurs nouvelles, les écouter, répondre à leurs inquiétudes. Des sorties par petits groupes sont également organisées, pour leur permettre de conserver un minimum de vie sociale.

### Le mot de la fin ?

*Michel Nouveau* - Je voudrais remercier la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone de cet article qui permet de donner aux Villeneuvois un éclairage sur nos missions et prestations. C'est également valorisant à la fois pour les travailleurs de l'ESAT Peyreficade et pour l'ensemble de mes collaborateurs.



## Rencontre avec

### Quentin Malaver, Carnonnais de 26 ans, travailleur de l'ESAT Peyreficade



#### Bonjour Quentin, quel est votre parcours ?

*Quentin Malaver* - Quand j'ai terminé l'école, je suis entré à la Section Annexe de l'ESAT de Saporta pour découvrir le monde du travail.

J'ai rejoint ensuite l'ESAT Peyreficade : j'y travaille depuis trois ans. Je suis bien ici. Je fais du conditionnement, du déconditionnement, de l'ensachage, du façonnage et du câblage à l'atelier multi-services. Nous sommes trente-deux dans ce pôle de production.

#### L'ESAT villeneuvois vous a également donné la possibilité de découvrir le milieu ordinaire de travail...

*Quentin Malaver* - J'ai fait un stage dans la grande distribution et un autre à l'écolothèque de Saint-Jean-de-Védas. J'ai aussi travaillé à l'office de tourisme municipal de Manguio Carnon. Ces trois expériences m'ont beaucoup plu.

#### Quelles sont vos aspirations professionnelles ?

*Quentin Malaver* - J'aime soigner les animaux. Je voudrais travailler dans un ESAT équestre, mais il n'y en a pas dans l'Hérault. Et je ne suis pas prêt pour l'instant à quitter la région et ma famille.

#### Vous avez une autre passion, le judo...

*Quentin Malaver* - Oui, ce sport compte beaucoup pour moi. Je m'entraîne trois fois par semaine au club de Carnon. Ceinture bleue, je suis aussi animateur dans cette association et fais partie du bureau.

Régulièrement aussi, je me rends au centre équestre de Grammont pour m'occuper des chevaux. Je suis connu là-bas ; ça fait 20 ans que j'y vais !

## LES PRESTATIONS DE L'ESAT

- Espaces verts : entretien, création, aménagements, taille, débroussaillage, plantations, tonte pelouse, gazon synthétique...
- Conditionnement : sous-traitance industrielle, assemblage, câblage électrique, ensachage, mise sous film de produits...
- Impression numérique de documents : brochures, perforation, reliure, dépliants, flyers, cartes de visite, têtes de lettre, impression quadri recto/verso, duplication de CD et DVD...
- Mécanique automobile : réparation tous types de véhicules (particuliers et flotte d'entreprise), pneumatique, climatisation...
- Détachement en Entreprise et mise à disposition : prestation de service dans les entreprises avec ou sans encadrant.

### Atelier mécanique : location d'enseigne, un choix gagnant

En 2017, l'atelier automobile a fait le choix d'adhérer au réseau de garages Proximeca par le biais d'une location d'enseigne. La stratégie s'est avérée payante, avec des retombées immédiates en termes de fidélisation de la clientèle, de notoriété et de développement de l'activité.





— SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE —

## Point écoute parents / enfants

SERVICE GRATUIT



La psychologue, Nathalie Vanic

Une psychologue de l'École des Parents et des Éducateurs de l'Hérault (association soutenue par le département de l'Hérault) reçoit sur rendez-vous les familles et les jeunes, tous les lundis après-midi au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), 101 boulevard des Écoles à Villeneuve-lès-Maguelone.

Les parents peuvent y aborder, en toute confidentialité, leurs questionnements pour mieux comprendre leur enfant.

Les adolescents et les jeunes jusqu'à 25 ans ont également la possibilité de trouver écoute et soutien en cas de difficultés au collège, au lycée, dans leurs études ou de problèmes avec leur entourage (famille, copains...).

Contact : 04 67 03 43 58  
[www.epe34.com](http://www.epe34.com)

— SOLIDARITÉ —

## Des gestes qui font chaud au cœur



L'association Alpha V a participé, en décembre dernier, à la distribution de « Boîtes de Noël » aux demandeurs d'asile du Prahda. Particulièrement touchés par cette marque de solidarité, les migrants adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont participé à cette action généreuse et tout particulièrement aux deux concitoyennes qui ont organisé cette distribution. Les « Boîtes de Noël » ont réchauffé

les cœurs et ont permis d'expliquer ce que représente la tradition de Noël. En janvier, Jawid (cf photo), résident du Prahda, a apporté à l'Ehpad Mathilde Laurent la cinquantaine de masques qu'il a cousus pour les aînés.

Contact : [alphav34750@gmail.com](mailto:alphav34750@gmail.com)

— LOISIRS —

## VAL : des activités pour tous

Dès que les conditions sanitaires seront réunies, l'association Villeneuve Arts Loisirs reprendra ses activités pour enfants, ados et adultes.

Val propose une gamme étendue de loisirs : poterie, atelier créatif, hip-hop, danse classique, afro, contemporaine et sévillane, modern' jazz, lyrical jazz, street dance, Pilates, fit ball, zumba, suspension training, cuisses-abdos-fessiers, cross training, cardio Pilates, Pilates spécial dos.



Contact :  
04 11 75 82 73 - [villeneuve-arts-loisirs.org](http://villeneuve-arts-loisirs.org)

— SOLIDARITÉ —

## La mini-braderie, c'est tous les jeudis

Le Secours Populaire Français organise, toute l'année, une mini-braderie solidaire, ouverte à toutes et tous. Elle a lieu tous les jeudis, de 10h30 à 12h, en extérieur, à la gare de Villeneuve-lès-Maguelone.

Contact : [villeneuve@spf34.org](mailto:villeneuve@spf34.org)



— ÉCOVOLONTARIAT —

## Partir en expé pour protéger la faune marine



De juin à septembre 2021, l'association d'écologie participative villeneuvoise Cybelle Planète organise des missions d'écovolontariat visant à étudier la biodiversité marine du large. Ces expéditions d'une semaine à bord d'un voilier se déroulent en Méditerranée, dans le sanctuaire Pelagos. Durant leur mission, les écovolontaires encadrés par un écoguide et un chef de bord recensent les cachalots, dauphins, tortues marines et autres animaux vivants au large des côtes. Aucune compétence particulière n'est requise.

**i** Contact : 04 67 64 25 60 - [info@cybelle-planete.org](mailto:info@cybelle-planete.org)  
[www.cybelle-planete.org](http://www.cybelle-planete.org)

— SENIORS —

## L'Amitié Villeneuvoise n'oublie pas ses adhérents

En raison du contexte sanitaire, les activités de l'association L'Amitié Villeneuvoise sont toujours en stand-by. Cependant, celles et ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre, le lundi et le mercredi à partir de 14h, le groupe de « pétanqueurs » au Grand Jardin.

### À noter

**Actuellement, la salle d'activités dédiée à l'association de seniors est occupée par la Commune, à des fins de gestion de la crise liée au Covid-19.**

**i** Contact :  
07 60 97 12 14 - [lamitievilleneuvoise@gmail.com](mailto:lamitievilleneuvoise@gmail.com)

— CRÉATIVITÉ —

## Des ateliers pour toutes les envies

L'association Emergences prépare une série d'ateliers qui seront programmés dès que la situation sanitaire le permettra.

En prévision : création de cosmétiques naturels personnalisés ; Ukulélé avec Georges Andreu ; relaxation et auto-massage avec Brigitte Assié ; couture avec Patricia ; peinture sur soie (initiation) avec Josy Isolphe ; initiation aux castagnettes avec Michèle Gibiard ; et une rencontre avec l'association Education et Comportement Animal.

**i** Contact :  
**Sylviane Compan**  
06 80 22 93 24  
[emergences34@free.fr](mailto:emergences34@free.fr)



# AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Les événements de cet agenda sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution sanitaire liée à la Covid-19. Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

Tout public

## > À partir du 15 fév.

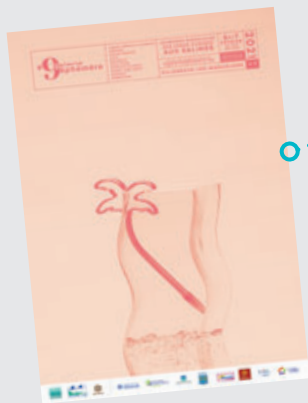
### La Galerie Éphémère, 9<sup>ème</sup> édition !

Des illustrateurs et des photographes installent leurs œuvres dans un bâtiment désaffecté des Salines de Villeneuve...

L'accueil du public en présentiel ne sera pas possible cette année en raison du contexte sanitaire, mais vous pourrez visiter la Galerie Ephémère #9 de manière virtuelle !

Quelques surprises vous seront proposées sur le site de la Galerie Ephémère.

<http://lagalerieephemere.net/>



Tout public

## > Mercredi 17 fév. [ 19h30 ]

MAISON DES SALINES

### Fréquence grenouille



Urodèles ou anoures ? Crapauds ou grenouilles ? Venez découvrir le monde fascinant des amphibiens le

temps d'une soirée. Après une présentation en salle, partons découvrir les habitants de la mare des Salines !

Sortie au crépuscule. Gratuit. Réservation obligatoire. Prévoir vêtements de terrain, de bonnes chaussures ou bottes, ainsi qu'une lampe torche ou frontale.

Tél. : 04 67 13 88 57  
[salines@cenlr.org](mailto:salines@cenlr.org)

## > Mercredi 3 mars

[ De 9h30 à 16h30 ]

MAISON DES SALINES

### Chantier nature : des îlots pour les oiseaux



Les oiseaux migrateurs seront bientôt là ! Venez nous aider à entretenir les îlots sur lesquels ils viendront construire leur nid et nicher en colonie.

Gratuit. Inscription obligatoire  
Tél. : 04 67 13 88 57  
[salines@cenlr.org](mailto:salines@cenlr.org)

Tout public

## > Samedi 13 mars

[ De 8h30 à 12h30 ]

MAISON DES SALINES

### Protégeons les oiseaux qui nichent sur nos plages !

Les oiseaux migrateurs seront bientôt là ! Après un long voyage depuis l'Afrique, ils arrivent sur nos côtes pour se reproduire et construire leurs nids à même le sable sur nos plages. Participez à la mise en place des dispositifs de

protection (filets, panneaux, ganivelles...) qui leur permettront de venir nicher en toute tranquillité !

Gratuit. Inscription obligatoire  
Tél. : 04 67 13 88 57 - [salines@cenlr.org](mailto:salines@cenlr.org)



## > Vendredi 19 mars

PLACE DU 19 MARS / MONUMENT AUX MORTS

### Cérémonie du 19 Mars

Cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Tél. : 04 67 69 58 00



Tout public

## > Mercredi 24 mars [ 19h30 ]

MAISON DES SALINES

### Fréquence grenouille

Urodèles ou anoures ? Crapauds ou grenouilles ? Venez découvrir le



monde fascinant des amphibiens le temps d'une soirée. Après une présentation en salle, partons découvrir les habitants de la mare des Salines !

Sortie au crépuscule. Gratuit. Réservation obligatoire. Prévoir vêtements de terrain, de bonnes chaussures ou bottes, ainsi qu'une lampe torche ou frontale.

Tél. : 04 67 13 88 57  
salines@cenlr.org



Tout public

### > Samedi 27 mars

[ De 8h30 à 12h30 ]

MAISON DES SALINES

**Protégeons les oiseaux qui nichent sur nos plages !**

Les oiseaux migrateurs seront bientôt là ! Après un long voyage depuis l'Afrique, ils arrivent sur nos côtes pour se reproduire et construire leurs nids à même le sable sur nos plages. Participez à la mise en place des dispositifs de protection (filets, panneaux, ganivelles...) qui leur permettront de venir nicher en toute tranquillité !

Gratuit. Inscription obligatoire  
Tél. : 04 67 13 88 57 - salines@cenlr.org



Tout public dès 5 ans

### > Du 3 au 17 avril

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE GEORGE SAND

**Métropole en Jeux**

Jeux de société, grands jeux, jeux en

bois et jeux vidéo à gogo pour petits, grands et très grands !

Gratuit. Inscription obligatoire  
Tél. : 04 67 69 97 17



Tout public

### > Lundi 19 et mardi 20 avril

MAISON DES SALINES

**Stage découverte des p'tits botanistes et ornithologues en herbe !**

Avec Corinne du CIVAM Racines 34, apprenez à reconnaître les plantes

des salines, les dessiner et fabriquez ensemble un sirop à base de plantes ! Puis avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de l'Hérault, partez découvrir les habitants ailés des salines ! Mouettes, sternes et avocettes n'auront plus de secret pour vous !

Tél. : 04 67 13 88 57  
salines@cenlr.org



Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur VLM l'Appli



## Médiathèque George Sand

**Pendant la crise sanitaire, la médiathèque George Sand continue de vous accueillir pour les prêts et retours de documents, ainsi que pour les inscriptions.**



Pour la sécurité de tous, un protocole sanitaire est mis en place :

- hygiène des mains requise à l'entrée de la médiathèque
- port du masque obligatoire à partir de 11 ans (recommandé dès 6 ans)
- mise en décontamination des documents durant 3 jours
- accès aux postes informatiques, aux jeux vidéo et à la salle de travail différé
- consultation sur place ; accueil de groupes et animations momentanément suspendus.

L'équipe de la médiathèque se tient à votre disposition pour tout renseignement et faciliter votre visite. Tél. : 04 67 69 97 17

Tout Villeneuve dans votre poche !

# VLM l'Appli



Mairie

Agenda

Famille

Déplacements

Cantine

Guide pratique

Démarches



Téléchargez  
VLM l'appli  
GRATUITEMENT

Disponible sur  
**Google Play**

Disponible sur  
**App Store**

VILLENEUVE  
LÈS-MAGUELONE

